

Envoyé en préfecture le 19/12/2016
 Reçu en préfecture le 19/12/2016
 Article 16
 ID: 274-217410860-20161216-D-16_12_16_04-DE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du vendredi 16 décembre 2016 Par suite d'une convocation en date du jeudi 8 décembre 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le vendredi 16 décembre à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 10 Délibération n°D_2016_12_16_04</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absent ayant donné procuration : M. Alain Cartier à M. Alain Chamosset, M. Julien Verdier à Mme Raphaëlle Cons Absent excusé: M. Aurélien Chainé Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Programme d'électrification 2015 – Renforcement HTA/BTA – Sarzin – Chemin Sur la Tour

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les travaux sur réseau électrique (renforcement HTA/BTA – Sarzin – Chemin sur la Tour) inclus dans le programme subventionné 2015 du Syndicat Intercommunal d'Electricité de Seyssel (SIESS) ont été réalisés.

Le montant total des travaux s'élève à : **218 182.70 € TTC**

Le financement de ces travaux sur réseau doit être assuré de la façon suivante :

- Subventions : 118 182.30 €
- **Participation communale** : **63 636.62 €**
- Récupération de TVA : 36 363.78 €

TOTAL : 218 182.70 €

La participation du Syndicat Intercommunal d'Electricité de Seyssel à ces travaux s'élève à 118 182.30 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Rend un avis favorable sur le décompte définitif des travaux subventionnés au programme 2015 dont le montant s'élève à : 218 182.70 € TTC ;
- S'engage à verser au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Seyssel le montant de la participation de la commune sur ses fonds propres, soit 63 636.62 € ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au financement définitif des travaux précités.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 19 décembre 2016 Et de la publication le : 19 décembre 2016</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 19 décembre 2016 Le Maire, Alain CHAMOSSET</p>
--	--